

La présente charte de publication du consortium AURAGEN édicte les règles de publication des travaux scientifiques utilisant des données générées par le LBMMS.

Elle est complémentaire de la charte de publication du PFMG2025 dont AURAGEN émane ([voir la charte](#)).

DOMAINE D'APPLICATION

Publications décrivant des résultats génomiques produits par AURAGEN pour des cohortes de patients ou des cas cliniques d'intérêt. Sont concernées les manuscrits publiés, soumis ou prêts à être soumis pour publication, les résumés de conférences, et enfin les présentations affichées ou orales dans des conférences nationales ou internationales.

L'ensemble de ces travaux doivent être transmis préalablement au Comité d'Etude des demandes de Réutilisation des Données produites par AURAGEN (CERDA).

CONSIGNES AUX AUTEURS

♦ Règle concernant la mention d'AURAGEN parmi les auteurs :

Pour les travaux décrivant ou réutilisant des résultats génomiques produits par AURAGEN, un auteur unique pour le GCS AURAGEN est demandé (indépendamment des praticiens impliqués dans l'étude) :

« AURAGEN consortium »

L'adresse mail correspondante à renseigner lors de la soumission du manuscrit est « publication-auragen@chu-grenoble.fr ».

♦ Règle concernant les affiliations :

L'affiliation de l'auteur « AURAGEN consortium » et des praticiens exploitant l'observation faite sur AURAGEN utilisent l'affiliation suivante, ajoutée aux affiliations déjà existantes le cas échéant :

« GCS AURAGEN, 69003 Lyon, France »

♦ Règle concernant les méthodes :

La description du séquençage génomique effectué par la plateforme dans la section méthode est libre, cependant le modèle suivant est recommandé, et peut être enrichi de détails additionnels sur demande.

« Whole genome sequencing was performed following the recommendations of France Genomic Medicine Plan. Whole blood extracted genomic DNA was sequenced according to standard procedures for Novaseq series sequencing instrument (Illumina). Sequencing data were aligned to the GRCh38p13 full assembly using bwa 0.7+. Variants were called by several algorithms including GATK4+, Bcftools1.10+, Manta1.6+, CNVnator0.4+, and annotated using the variant effect predictor. Detected variants were prioritized using in-house procedures. Further details are available on request. »

♦ Règle concernant la section « Author contribution » :

La contribution du consortium est mentionnée comme suit :

« AURAGEN consortium performed the genome sequencing analysis and clinical interpretation »

♦ Règle concernant les remerciements :

Comme spécifié dans la charte de publication du Plan France Médecine Génomique 2025, la mention du PFMG dans les remerciements est demandée, avec la proposition suivante.

« This research was made possible through access to the data generated by the 2025 French Genomic Medicine Initiative. »

VALIDATION DES PUBLICATIONS

En tant que co-auteur des publications, le consortium AURAGEN doit être impliqué dans la relecture du manuscrit en amont de sa diffusion. La validation du COMOP AURAGEN peut être requise pour certaines publications, à l'appréciation du Comité d'Etude des demandes de Réutilisation des Données produites par AURAGEN (CERDA).

MODALITÉS DE PUBLICATION

Les auteurs enverront les référencement (doi) des articles publiés, afin que celles-ci soient mise en ligne sur le site internet d'AURAGEN. Un résumé de la publication en français est demandé pour les publications de résultats de cohortes afin d'améliorer la visibilité grand public de ces travaux.

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Il est de la responsabilité des auteurs des travaux de recherche exploitant les données produites par AURAGEN de respecter les exigences réglementaires habituelles en accord avec la Délégation de la Recherche Clinique et de l'Innovation de leur établissement.